

SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR
SUR LA METROPOLE DE LYON – MODE D'EMPLOI
B07 – le réseau de SATHONAY CAMP



Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Gare des Brotteaux

14, place Jules Ferry - 69006 Lyon

Tél. : 04 37 48 22 42

<http://www.alec-lyon.org/>

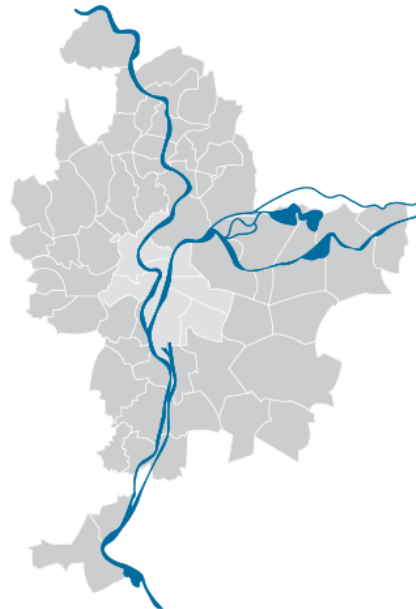
GRANDLYON
la métropole

Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

Tél. : 04 78 63 40 40

<http://www.grandlyon.com>



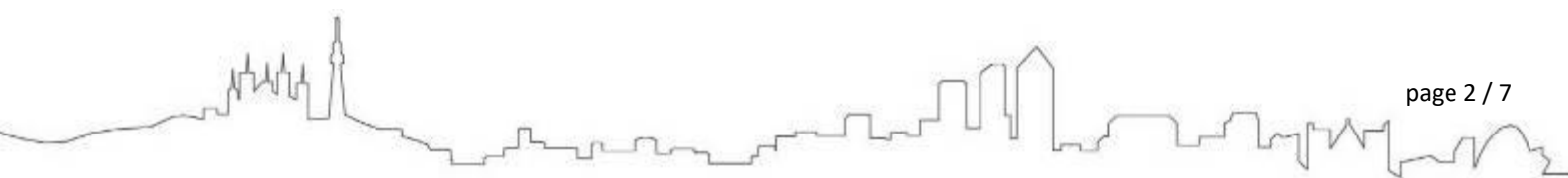
**SE RACCORDER A UN RESEAU DE CHALEUR
SUR LA METROPOLE DE LYON
MODE D'EMPLOI**

**Fiche B07 – Le réseau de SATHONAY CAMP
Version 2018**



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
Informations générales	3
Autorité compétente	3
Délégataire	3
Site internet.....	3
Périmètre de la délégation et plan du réseau.....	4
Données de production	5
Possibilité de raccordement	5
Mix énergétique réel	5
Contenu en CO ₂	5
Classement du réseau.....	5
REGLEMENT DE SERVICE	6
PERSONNE À CONTACTER	6
MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT.....	6
Documents à fournir pour une demande de raccordement.....	6
Conditions de raccordement et attentes du délégataire vis-à-vis de l'entretien / maintenance du réseau secondaire	6
MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT.....	7
Durée d'engagement	7
Coûts de raccordement	7
Tarification en vigueur	7
Taux de TVA applicable	7
ANNEXES	7





PRESENTATION GENERALE

INFORMATIONS GENERALES

Nom	RESEAU DE SATHONAY CAMP
Année de création	2012
Longueur du réseau	5,5 km
Sites de production	Sathonay Camp

AUTORITE COMPETENTE

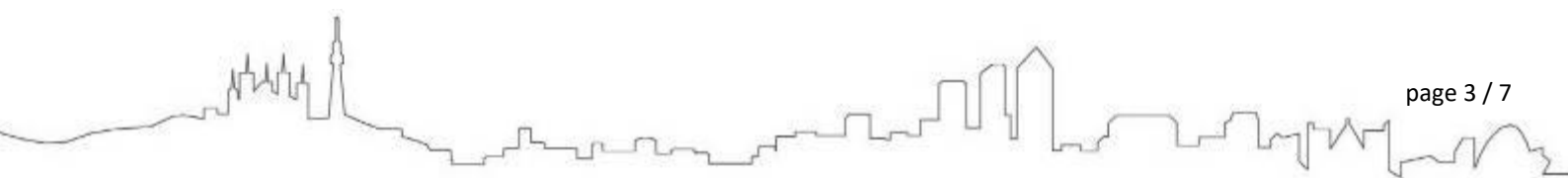
Nom	SIGERLy
Coordonnées	28 rue de la Baisse 69627 VILLEURBANNE Cedex Tél : 04 78 84 98 27
Contact	Agnès Hennet, agnes.hennet@sigerly.fr

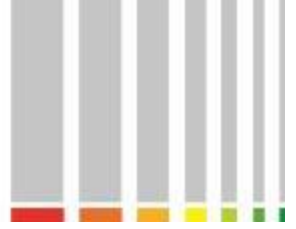
DELEGATAIRE

Nom de l'exploitant	IDEX
Coordonnées	11, rue Maurice Audibert 69800 Saint-Priest
Mode de gestion	Marché public d'exploitation
Date de fin de contrat	26 Juillet 2020

SITE INTERNET

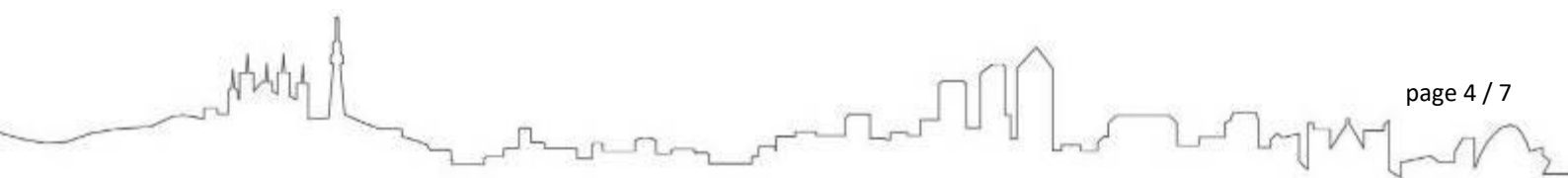
Ce réseau ne dispose pas d'un site internet.





PERIMETRE DE LA DELEGATION ET PLAN DU RESEAU

Le réseau existant est tracé en rouge sur le plan ci-dessous.





DONNEES DE PRODUCTION

Année	2017	
Volume de consommation	15,15	GWh/an
Nombre d'équivalents logements	1 400	équivalents logements

POSSIBILITE DE RACCORDEMENT

Possibilité de raccordement	Réseau en développement	Raccordement possible	Réseau saturé
	X	X	

Fourniture de chauffage et/ou eau chaude sanitaire	CHAUFFAGE	EAU CHAUDE SANITAIRE
	X	X

Type de livraison de l'énergie calorifique	EAU CHAUDE	EAU SURCHAUFFEE
	X 105°C maximum	

MIX ENERGETIQUE REEL

Année	2017						
Energie	Bois	Cogé bois	UTVE	Gaz	Cogé gaz	Fioul	Autre
Pourcentage	61 %	0 %	0 %	39 %	0 %	0 %	0 %
Taux de couverture EnR&R¹	61 %						

CONTENU EN CO₂

Valeur	63	g / kWh
---------------	-----------	---------

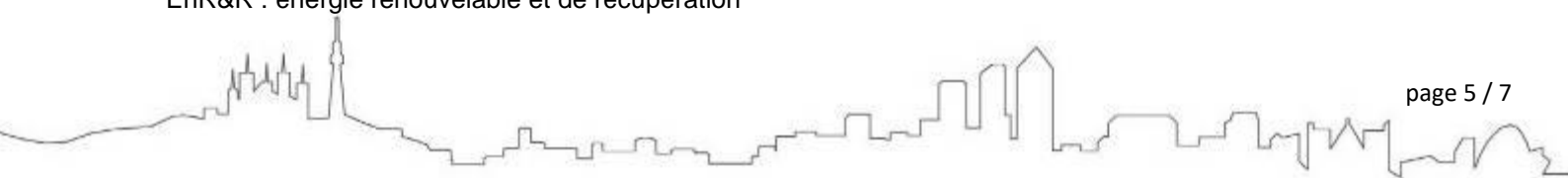
Dernier arrêté en vigueur : [Arrêté du 22 mars 2017](#)

CLASSEMENT DU RESEAU

Le réseau est-il classé ?	NON
----------------------------------	------------

Nota : En cas de réseau de chaleur classé, des zones de développement prioritaire sont définies dans le dossier de classement. Les constructions créées ou lourdement rénovées dans ces zones ont obligation de raccordement au réseau, selon les prescriptions faites dans le dossier de classement du réseau.

¹ EnR&R : énergie renouvelable et de récupération





REGLEMENT DE SERVICE

Le règlement de service est disponible sur le site de l'ALEC, [sous ce lien](#).

PERSONNE À CONTACTER

Agnès Hennet

Tél : 04 78 84 55 45

Mail : agnes.hennet@sigerly.fr

MODALITES TECHNIQUES DE RACCORDEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les informations suivantes seront nécessaires, à minima :

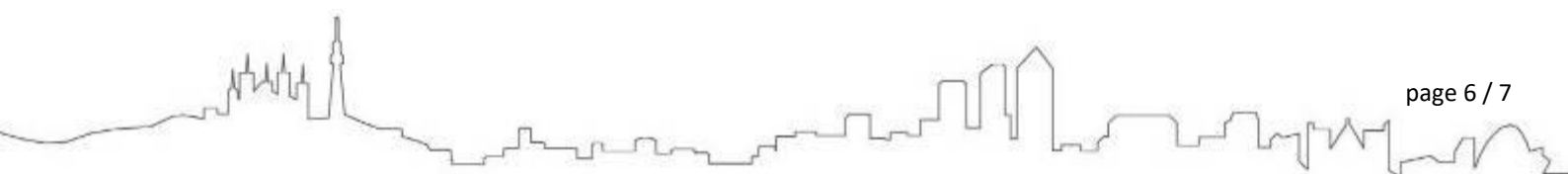
- Nom du maître d'ouvrage
- Adresse du projet et localisation projetée de la sous-station
- Consommation annuelle estimée pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire (sur la base des calculs réglementaires pour les bâtiments neufs ou éco-rénovés, ou de l'historique des 3 dernières années représentatives pour les bâtiments existants)
- Puissance nécessaire pour le chauffage et/ou la préparation d'eau chaude sanitaire
- Date souhaitée de mise en service de la sous-station

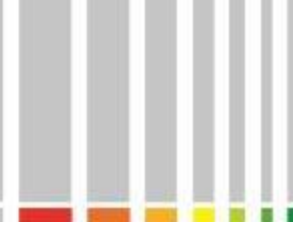
D'autres éléments pourront être demandés pour l'établissement d'une proposition technique et financière détaillée de la part du SigerLy.

CONDITIONS DE RACCORDEMENT ET ATTENTES DU DELEGATAIRE VIS-A-VIS DE L'ENTRETIEN / MAINTENANCE DU RESEAU SECONDAIRE

Il n'y a pas de préconisations techniques existantes pour ce réseau.

Les demandeurs sont invités à se rapprocher du SigerLy.





MODALITES FINANCIERES DE RACCORDEMENT

DUREE D'ENGAGEMENT

10 ans.

COUTS DE RACCORDEMENT

Les coûts de raccordement sont établis selon les modalités définies dans le règlement de service.

TARIFICATION EN VIGUEUR

Au 1^{er} janvier 2018, la tarification est la suivante :

R1 (€ HT/MWh)	37,78
R2 (€ HT /kW)	56,13

Cette tarification peut évoluer (indexation des prix, renouvellement de contrat, avenant au contrat). Les demandeurs sont invités à se rapprocher du SIGERLy pour connaître les évolutions programmées.

TAUX DE TVA APPLICABLE

Coûts de raccordement	20,0 %
R1	5,5 %
R2	5,5 %

ANNEXES

Sans objet.

